

<b>Université de Lille Sciences Humaines et Sociales</b>	
<b>Temps de travail annuel de référence pour un personnel à temps complet (basé sur l'année universitaire ie du 1er septembre 2016 au 31 août 2017)</b>	
Jours dans l'année	365
Jours week-end	104
Jours fériés	9
Congés annuels	46
Total jours travaillés	206
<b>Temps de travail hebdomadaire de référence pour un personnel à temps complet (basé sur 5 jours ouvrés)</b>	
Horaire hebdomadaire de référence	36h45
Amplitude hebdomadaire	Min 32 h Max 44 h
Horaire journalier de référence	7 h 21 min
<b>Pauses</b>	
Pause méridienne	45 min obligatoire
Pause quotidienne	20 min décomptée comme temps de travail (dès 6h de travail quotidien)
<b>Badgeuse</b>	
	Oui au choix de l'agent
<b>Gestion des RTT /Heures supplémentaires</b>	
RTT/Heures supplémentaires	Cumul max de 150 heures supplémentaires pour les personnels badgeant uniquement . Chaque fin d'année civile, les heures supp cumulées dépassant le seuil de 150 sont supprimées.
Mode de récupération	Même que congés
Régime/Reliquat de congés de l'année précédente	Les jours de congés de l'année N, N+1 doivent être utilisés avant la rentrée des vacances de Pâques N+2